



INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS TERRITORIAUX

La CFDT signera l'accord collectif national

À Paris
3 juillet 2023

Moins d'un an après la signature de l'accord de méthode, la négociation va aboutir au premier accord collectif national dans la fonction publique territoriale.

La CFDT se félicite que tous les objectifs déterminés dans l'accord de méthode aient pu trouver un écho positif pour servir au mieux les intérêts des agent.e.s.

Cet accord permet de faire progresser de façon très significative la couverture des agents en matière de prévoyance, c'est pourquoi la CFDT le signera. En effet, elle porte depuis toujours les contrats collectifs à adhésion obligatoire. Ces derniers sont plus sûrs et surtout génèrent des coûts moins importants pour les agent.e.s.

C'est une satisfaction, mais il y a encore beaucoup de travail à effectuer notamment pour la transcription légistique des dispositions encadrant les pratiques contractuelles et les différents régimes de participation des employeurs.

Sur le volet santé, grâce à un dispositif de revoyure, le travail s'engage sur les garanties sociales et la solidarité, avec la même volonté d'améliorer les droits des agent.e.s.

SERVICE DE PRESSE

Tél : 01 56 41 52 52
sleport@interco.cfdt.fr

Sophie Le Port
Secrétaire nationale

INTERCO.CFDT.FR

La fédération Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales CFDT de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 72 000 adhérents.